

Le médecin libéral *Libéré*

GESTION D'ENTREPRISE - RESSOURCES HUMAINES - QUALITÉ DE VIE



Lancement de Méd'in Occ

Découvrez notre offre de service non commerciale facilitant l'installation et la gestion d'une activité médicale libérale en Occitanie. Méd'in Occ est une initiative expérimentale qui permet d'accompagner de façon humaine et personnalisée les médecins de notre région ou ceux qui souhaitent s'y installer.

Notre expertise est centrée sur la gestion et les responsabilités d'une entreprise individuelle ou d'une société. Nous vous accompagnons tout au long de votre parcours professionnel : pour la construction d'un projet, l'installation, la gestion du quotidien, l'optimisation d'activité.... en prenant en compte vos aspirations personnelles, qu'elle que soit votre spécialité.

Méd'in 

[Accédez à la plateforme](#)



Méd'in Occ est une offre qui contribue à consolider la viabilité d'un projet et à aider dans le quotidien avec : l'accès à des experts métiers en fonction de vos demandes, des outils méthodologiques en accès libre, une analyse par territoire pour votre installation ou l'évolution de votre activité.

Pour être contacté

[Cliquez ici](#)

[La démarche](#)

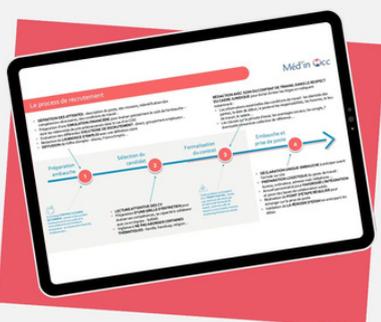
[Cliquez ici](#)

[Tutoriel utilisateurs](#)

[Cliquez ici](#)



Le process de recrutement



Retrouvez ici un mémo pratique permettant de repérer les étapes indispensables pour mener à bien vos recrutements

[Lien vers l'outil](#)

RESSOURCES HUMAINES

Comment recruter au mieux un salarié ?

La décision d'un recrutement est souvent le résultat d'une réflexion du médecin souhaitant réduire sa charge de travail et recentrer son exercice sur les soins aux patients.

Un recrutement peut impacter directement positivement ou négativement, la qualité des soins, la satisfaction des patients et la gestion administrative et financière du cabinet.

Le médecin, en maîtrisant le processus, minimise les risques et optimise le fonctionnement global de son cabinet médical.

Découvrez de nombreux outils dédiés à la gestion RH mis à disposition sur notre plateforme :

Les questions pouvant être posées pour un recrutement



[Cliquez ici](#)

Grille d'entretien d'embauche



[Cliquez ici](#)

Guide pour réaliser un bon entretien de recrutement



[Cliquez ici](#)

Connaissez-vous le statut de **médecin collaborateur** ?

La collaboration permet à un médecin installé de s'adjoindre les services d'un confrère de même spécialité. Ce dernier bénéficiera de l'installation et d'une partie de la patientèle du médecin installé, tout en se constituant la sienne, en contrepartie d'une redevance en fonction des moyens mis à disposition. Il perçoit directement ses honoraires auprès de la patientèle.

Toute rémunération forfaitaire du collaborateur est exclue car cela reviendrait à du salariat déguisé. Il utilise ses feuilles de soins, ses ordonnances (à son nom), et relève à titre personnel de la convention médicale. Il peut faire état de sa qualité de médecin collaborateur sur la plaque professionnelle apposée à l'entrée du cabinet.

Les congés et les plannings sont fixés d'un commun accord avec le titulaire. Pour un collaborateur salarié, il appartient au titulaire en tant que chef d'entreprise de gérer sa comptabilité, sa fiscalité et sa couverture sociale.

Le collaborateur doit être inscrit à l'Ordre de son lieu d'exercice et être affilié à l'assurance maladie. Il devra également cotiser à l'URSSAF et à la CARMF.



SUPPORT

Les réflexions juridiques et stratégiques nécessaires pour s'installer

[Cliquez ici](#)



Le collaborateur **libéral** peut exercer en présence du titulaire, perçoit directement ses honoraires et verse une redevance pour payer les charges fixes du cabinet.

Le collaborateur **salarié** exerce en présence du titulaire et reverse la totalité des honoraires.

[Lien vers l'outil](#)

Comment maîtriser mon temps médical ?



1 Déléguer des tâches administratives et/ou médico-administratives

Vous pouvez recruter un assistant médical, opter pour un secrétariat médical mutualisé : en ligne, téléphonique, ou secrétariat partagé. La gestion des ressources humaines peut être confiée à un prestataire externe, la facturation ainsi que les paiements peuvent être externalisés ou gérés par un secrétaire formé. Enfin, il est essentiel de mettre en place des protocoles de coopération adaptés.

2 Favoriser les collaborations territoriales

Vous pouvez coopérer avec de nouveaux métiers, tels que les assistants médicaux et les IPA. Il est également important de capitaliser sur les organisations territoriales de santé, comme les réseaux de coordination du territoire et les associations (DAC, CPTS, ESP, ESS, associations de professionnels). Créer des liens et des partenariats avec les institutions ainsi qu'avec les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux peut aussi renforcer ces collaborations.

3 Utiliser des solutions numériques de santé

Vous pouvez opter pour une solution de gestion de dossiers patients, utiliser des outils d'aide au diagnostic médical, ou encore mettre en place un système de prise de rendez-vous en ligne. La pratique de la télémédecine, via des solutions sécurisées telles que la téléexpertise, la téléconsultation ou la télésurveillance, peut également être un atout.

4 Impliquer vos patients

Vous pouvez favoriser l'éducation thérapeutique du patient (ETP) pour le rendre acteur de sa santé, en vous appuyant sur les réseaux d'ETP du territoire et les acteurs spécialisés. Créer des liens avec des associations d'usagers peut également renforcer cette implication.

Découvrez notre rubrique "Je souhaite optimiser ma gestion du temps"

[Cliquez ici](#)

Quelles sont les normes d'accessibilité applicables à un cabinet médical ?

Les établissements recevant du public (ERP) sont classés par catégorie et par type, pour l'application du règlement de sécurité incendie.

Un cabinet médical est un ERP de catégorie 5. Cette catégorie correspond à de petites structures accueillant peu de personnes : 100 personnes maximum sans hébergement.

Conformément à la loi du 11 février 2005, les cabinets médicaux doivent être accessibles à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite (PMR) et aux personnes avec d'autres types de handicaps.

Cela implique par exemple, la mise en place de rampes d'accès pour compenser les différences de niveau, des portes suffisamment larges (au moins 90 cm) pour permettre le passage d'un fauteuil roulant et des couloirs d'une largeur minimale de 1,40 mètre pour faciliter la circulation.

Les outils à disposition

Critères

Critères légaux d'accessibilité aux personnes handicapées par la loi du 11 février 2005.

Autodiagnostic

L'outil d'autodiagnostic du ministère de l'Écologie aide les médecins à vérifier les aménagements nécessaires pour respecter la réglementation d'accessibilité.

Illustrations

Le guide illustré de l'accessibilité des ERP et IOP existants du ministère de l'Écologie et de la Cohésion du Territoire (2019).

Dérogations

Les dérogations aux règles d'accessibilité ne sont possibles que pour les ERP existants. Les bâtiments neufs ou récents doivent obligatoirement respecter les normes d'accessibilité actuelles.

Le zonage médecin : qu'es aquò ?

Le zonage médecin sert à identifier les territoires où l'accès aux médecins généralistes est à renforcer. Il permet d'attribuer des aides financières pour favoriser l'installation de nouveaux médecins dans ces zones. En Occitanie, le zonage médecin a été actualisé en mai 2024 par l'Agence Régionale de Santé, en collaboration avec les acteurs du territoire.



Caractéristiques du zonage en Occitanie

Il couvre désormais 83% des communes de la région, bénéficiant à 48% de la population (une augmentation de 15% par rapport au zonage précédent).

Le zonage identifie différentes catégories de zones, notamment les Zones d'Intervention Prioritaire (ZIP) et les Zones d'Action Complémentaire (ZAC).

Des aides supplémentaires de 50 000 € (sous conditions) sont proposées par l'ARS dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les communes classées en zone Montagne ou Massif.

Nouveauté 2024

Le zonage France Ruralité Revitalisation (FRR) est fixé par la réforme des zones de revitalisation rurale (ZRR).

Les zones « FRR » (FRR « socle ») et les zones « FRR + » (dès 2025) réservées aux communes les plus en difficulté bénéficiant d'aides renforcées. Les communes non reclassées en FRR sont maintenues dans le zonage ZRR.

Décryptage complet sur les aides disponibles

Les aides financières à l'installation peuvent être de deux types :

Les aides financières : pour inciter à s'installer dans les territoires les plus fragiles,

Les exonérations (fiscales et sociales) : pour favoriser le développement d'activités sur les territoires en difficultés socio-économiques.

[Lien vers le support](#)

OUTIL REZONE

Découvrez les aides disponibles en fonction de votre territoire

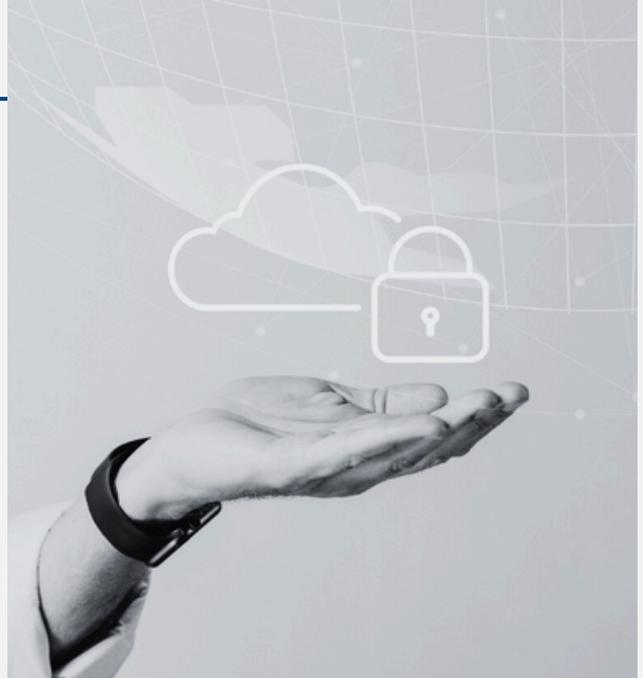
[Lien vers l'outil](#)

ZOOM SUR UN OUTIL

Comment protéger vos données ?

Les médecins libéraux doivent protéger les données informatiques de leurs patients pour des raisons éthiques et légales - Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

C'est essentiel pour maintenir la confiance des patients, prévenir le piratage informatique, éviter des sanctions potentiellement sévères en cas de non-conformité...



[Lien vers l'outil](#)

Nos conseils

- ✓ Limiter l'accès aux seules personnes autorisées
- ✓ Stocker sur des serveurs agréés données de santé
- ✓ Adopter des bonnes mesures de cybersécurité
- ✓ Utiliser des messageries sécurisées professionnelles
- ✓ Former et sensibiliser le personnel
- ✓ Sécuriser les dossiers papiers (local et accès)
- ✓ Désigner un délégué à la protection des données

Ne pas oublier : droits des patients & consentement

Informez vos patients de leurs droits : accès, rectification, suppression, limitation du traitement, portabilité des données... Assurez-vous qu'ils comprennent pourquoi vous avez besoin des données et leurs utilisations. Pensez donc à l'afficher clairement dans les lieux de passage : lieux de soins, secrétariats, salle d'attente...

Accédez à la plateforme
Méd'In Occ



[Cliquez ici](#)

Vous souhaitez
être contacté ?



[Cliquez ici](#)

Suivez-nous sur
LinkedIn



[Cliquez ici](#)